

Année scolaire  
2021 - 2022

# PROJET PEDAGOGIQUE

Secteur Ados Francas du  
Territoire Loue-Lison

**Directrice : Mélodie COTTET**

N° déclarations : n° 0250017CL004818-20-J01

n° 0250017SV002320-20-J01

Organisateur : Francas de Besançon secteur Sud

Code organisateur : 025ORG0017

**Site Quingey** : 3 rue du Gey – 25440 QUINGEY

**Site Tarcenay** : 5 rue de la poste – 25620 TARCENAY

06.31.86.94.70 – ctj.francas.ccll@gmail.com

# Sommaire

Sommaire .....	1
Introduction.....	2
I. Intentions et objectifs éducatifs.....	3
II. Nos objectifs pédagogiques .....	3
III. Le public accueilli.....	4
IV. Organisation et Fonctionnement .....	5
a. Les deux sites d'intervention .....	5
b. Les temps d'interventions .....	5
c. L'équipe .....	5
d. Les prérogatives de l'équipe .....	5
e. La tarification et le règlement des activités .....	6
f. Les modalités d'inscription.....	7
V. Les activités .....	8
a. Les interventions en restauration scolaire.....	8
b. Les temps de présence au collège Félix Gaffiot .....	8
c. Les soirées et mercredis après-midi.....	8
VI. Les règles de vie .....	9
VII. Évaluation.....	9
ANNEXE .....	10
Carte de la Communauté de Communes Loue-Lison (CCLL).....	10

## Introduction

Le secteur ados s'inscrit dans le cadre du contrat Sport Culture Jeunesse (SCJ) conclu entre la Communauté de Communes Loue-Lison (CCLL) et les Francas, afin de promouvoir les loisirs éducatifs en direction des 11-17 ans sur ce territoire rural, regroupant 74 communes sur 667 km<sup>2</sup> de superficie<sup>1</sup>. La présence du secteur ados a pour but de permettre aux jeunes de se rencontrer ou de se retrouver dans un espace convivial, favorisant le développement de chacun, la cohésion entre les jeunes et leur implication dans la vie locale et citoyenne.

Le secteur ados vise à accompagner les adolescents, dès leur entrée au collège, dans leur apprentissage de la vie en société. Il favorise l'épanouissement, la socialisation, la responsabilisation et l'engagement des jeunes à travers les loisirs.

Ce document pédagogique fait état des objectifs et du fonctionnement du secteur ados, en lien avec les projets et animations organisées en fonction des attentes et propositions des jeunes, des parents et des élus sur l'année scolaire 2021-2022.

---

<sup>1</sup> Voir Annexe « Carte de la CCLL », page 10

## I. Intentions et objectifs éducatifs

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif des Francas, duquel se dégagent trois objectifs éducatifs fondamentaux :

- Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne, c'est à dire le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
- Favoriser dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie, c'est-à-dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre en œuvre soi-même, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement familial.
- Contribuer dès l'enfance à la formation du citoyen (personne sociale), c'est à dire à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

## II. Nos objectifs pédagogiques

Des objectifs éducatifs présentés en première partie et des spécificités du public adolescent, nous avons fait émerger différents objectifs pédagogiques, qui sous-tendent les actions portées par le secteur ados :

- Favoriser l'accès des jeunes à des loisirs variés, qui leur permettent de prendre du plaisir, de s'ouvrir aux autres et au monde.
  - Accompagner les jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté par les loisirs et le vivre-ensemble.
  - Donner la possibilité aux adolescents de s'approprier le territoire sur lequel ils vivent, par le biais d'actions qu'ils porteront et d'activités auxquelles ils participeront.
  - Permettre aux adolescents d'être acteurs de leurs loisirs (proposer, décider, faire ensemble). L'activité devient un moyen d'action pour la construction de leur identité.
  - Favoriser le « bien-vivre ensemble » (respect, solidarité, communication, partage équitable) et la non-violence à travers la vie en collectivité ; lutter contre toute forme de discrimination ou de violence.
  - Accompagner les jeunes dans l'identification de leurs difficultés, leur expression et la mise en place de moyens de remédiations.

### III. Le public accueilli

Les jeunes de l'ensemble du territoire communautaire peuvent fréquenter le secteur ados dès leur entrée en classe de 6<sup>ème</sup> (10 ou 11 ans) et jusqu'à leurs 17 ans révolus.

Le public adolescent a (comme tout autre) des caractéristiques spécifiques qu'il est impératif de prendre en compte :

- Les jeunes sont en pleine construction de leur personnalité et doivent gérer les changements physiques liés à la puberté. Cette période est complexe voire difficile pour eux. Les animateurs du secteur ados seront à l'écoute des difficultés du jeune et présents pour l'accompagner au mieux et/ou l'orienter vers des structures adaptées à ses besoins.
- Dans le développement de leur personnalité propre, les adolescents passent souvent par la recherche de conflit et le test des limites (les siennes autant que celles des autres), qui peuvent se traduire par des comportements à risques ou de la provocation. C'est pourquoi l'équipe doit poser un cadre clair, sécurisant pour le jeune, savoir se positionner et expliciter le cadre imposé afin qu'il puisse être compris et respecté. Les comportements à risques (mises en danger) sont prohibés mais néanmoins pris en considérations comme des signaux d'alerte : ils feront l'objet d'un entretien avec le jeune et la famille si besoin.
- Bien souvent, les ados sont partagés entre le besoin de s'affirmer et, malgré tout, une dépendance aux adultes. Le secteur ados doit être un lieu d'émancipation, d'autonomie et de responsabilisation. Pour autant, l'encadrant est là pour accompagner et rassurer les jeunes.
- Enfin, les jeunes accordent une grande importance à leurs relations sociales. C'est pourquoi le secteur ados favorise et développe les solidarités et les échanges entre jeunes, dans le respect des singularités de chacun, l'affirmation de soi et l'acceptation de l'autre, dans le but de « dédramatiser » le regard de l'autre.

## IV. Organisation et Fonctionnement

### a. Les deux sites d'intervention

Le secteur ados Francas Loue-Lison existe depuis 2018 à Quingey, où nous sommes basés dans le centre périscolaire Pierre Dard, au 3 rue du Gey – 25440 QUINGEY.

Depuis l'été 2020, afin de toucher plus largement les jeunes de la Communauté de Communes Loue-Lison (très étendue), nous proposons également des activités à Tarcenay-Foucherans, où nous utilisons principalement la salle des fêtes St Pierre située Grande rue – 25620 TARCENAY-FOUCHERANS et plus ponctuellement les locaux du périscolaire Education 2000, au 5 rue de la Poste – 25620 TARCENAY-FOUCHERANS.

Le programme proposé se répartit de manière équitable entre les deux sites et tient compte au maximum des spécificités de chaque lieu et du public qui le fréquente.

### b. Les temps d'interventions

En périodes scolaires, le secteur ados propose des temps d'animation sur la pause méridienne au collège Félix Gaffiot de Quingey les mardis et vendredis. Nous intervenons également en restauration périscolaire dans différents accueils de loisirs Francas (en particulier ceux de Quingey et Tarcenay-Foucherans), les lundis et jeudis. Des soirées (les vendredis soirs) et après-midis (les mercredis) sont également régulièrement proposées, à Quingey et Tarcenay.

### c. L'équipe

Elle est composée pour les périodes scolaires d'une directrice : Mélodie COTTET, titulaire d'un DUT Carrières Sociales option Animation Sociale et Socioculturelle, accompagnée d'un(e) animateur(trice) lors des accueils les mercredis après-midis ou vendredis soirs.

### d. Les prérogatives de l'équipe

Tout animateur travaillant pour ados s'engage à respecter la réglementation Jeunesse et Sport et le protocole sanitaire en vigueur ainsi que les objectifs et prérogatives exprimées dans le présent projet pédagogique.

Le rôle principal de l'animateur est de garantir la sécurité physique, morale et affective des jeunes. Au-delà de cette mission, il se doit également :

- D'être responsable et réfléchi (ponctualité, posture professionnelle et propositions d'activités adaptées au public, capacité d'analyse et d'adaptation...)
- D'être conscient de son rôle de référent (devoir d'exemplarité quant au vocabulaire, à la conduite en société etc.)
- D'être à l'écoute de l'adolescent, dans l'accueil de ce qu'il exprime, le non-jugement et éventuellement le conseil ou la motivation s'il le juge nécessaire. Toute situation jugée inquiétante devra être partagée rapidement avec la directrice.
- D'être au maximum dans le dialogue avec les familles et les autres acteurs éducatifs autour des jeunes.
- D'être dans la communication et la recherche de cohérence avec l'ensemble de l'équipe du secteur ados.

#### e. La tarification et le paiement des activités

Les activités proposées sur le temps de restauration dans des accueils Francas ainsi que celles proposées sur la pause méridienne au collège sont complètement gratuits pour les familles.

Pour le reste des prestations, les tarifs sont établis à l'activité, sur la base de cinq tranches tarifaires distinctes, fonction du Quotient Familial. Cette tarification « échelonnée » permet une répartition équitable des participations des usagers sur chaque activité proposée, en compensant les tarifs très bas des premières tranches par des tarifs un peu plus élevés des tranches supérieures. En outre, les Aides aux Temps Libre (ATL) versés par la CAF à l'association des Francas, permettent aux familles dont le QF est inférieur à 800€ de bénéficier d'une aide financière à raison de 0,50€ par heure d'activité facturée. Ces aides sont déjà déduites sur les prix indiqués dans nos tableaux de tarifs.

Le règlement des prestations se fait à réception de la facture, en fin de période d'accueil extrascolaire (pendant les vacances), ou dans les jours qui suivent les activités périscolaires (mercredi après-midis ou soirées). Cela permet d'être certain du montant dû, et de savoir si des factures antérieures sont encore à régler.

Les factures sont envoyées par mail, directement depuis le logiciel de gestion que nous utilisons. Elles sont toujours accompagnées d'un document détaillant les modalités de règlement. Chaque envoi de facture est doublé d'un mail envoyé depuis notre messagerie, ou d'un sms, afin de prévenir tout souci de réception.

A compter de la date d'envoi de la facture, les usagers ont un délai d'un mois pour s'acquitter de la somme demandée. Si des difficultés de paiement sont rencontrées pour quelque raison que ce soit, la directrice se tient à disposition des familles pour en discuter.

Tous les règlements peuvent être déposés (ou envoyés) aux périscolaires Francas de Tarcenay ou de Quingey, dans une enveloppe adressée au secteur ados, comportant les nom et prénom de l'enfant bénéficiaire. Il est important de glisser avec le paiement le talon de la facture payée, ou à reporter (sur l'enveloppe, un post-it ou au dos du chèque) le numéro de la facture correspondant au règlement effectué.

Plusieurs moyens de paiement sont à la disposition des familles :

- Paiement en espèces, directement auprès de la responsable, ou en déposant le montant exact dans une enveloppe fermée.
- Paiement en chèque bancaire, à l'ordre du « Secteur Ados Francas Loue-Lison »
- Paiement en chèque(s) Vacances ANCV. (Attention, nous ne pouvons pas procéder à un remboursement ou à une déduction sur des chèques ANCV... Si le prix des activités est inférieur au montant global des chèques ANCV, la différence sera perdue pour la famille.)
- Paiement par virement bancaire

A compter de la date de la facture, le délai de règlement est de 30 jours. Au-delà de ce délai, les usagers recevront une lettre de rappel. Par ailleurs, les inscriptions pourront être refusées à une famille qui n'a pas réglé la ou les facture(s) de périodes antérieures.

#### f. Les modalités d'inscription

Afin de constituer le dossier d'inscription au secteur ados, il faudra que les responsables légaux complètent et signent la fiche de renseignement qui leur sera fournie et retournent cette dernière accompagnée d'une copie du carnet de vaccination de l'enfant. Ce dossier sera à constituer à chaque nouvelle année scolaire afin de tenir les informations à jour. Si le dossier n'est pas complet, ou que les vaccinations obligatoires (contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite) ne sont pas à jour, l'accueil du jeune ne sera pas possible pour des raisons légales et de sécurité.

Une fois que le dossier est complet, les parents peuvent inscrire leur enfant auprès de la responsable par téléphone, mail ou sms selon leur convenance ; à toutes les animations proposées par le secteur ados, jusqu'à 24 heures avant l'activité, dans la limite des places disponibles.

Il est possible pour les jeunes de demander à être inscrits directement. Une place leur sera alors réservée dans l'attente d'une confirmation de la part des responsables légaux (au plus tard 24h avant le début de l'activité).

Les désinscriptions doivent être faites au minimum 48h avant le début de l'activité. Passé ce délai, la prestation sera facturée à la famille, sauf sur présentation d'un justificatif témoignant d'une urgence médicale ou familiale (décès, maladie d'un membre de la famille...).



## V. Les activités

### a. Les interventions en restauration scolaire

Le secteur ados est présent sur les temps de restauration scolaire dans différents accueils périscolaires Francas (notamment ceux de Tarcenay-Foucherans et Quingey), de manière à créer du lien avec les enfants accueillis en élémentaire par les Francas et à promouvoir les actions du secteur ados auprès d'eux. Ainsi, nous favorisons la continuité entre les accueils destinés aux enfants des écoles primaires et l'accueil proposé par le secteur ados aux jeunes.

### b. Les temps de présence au collège Félix Gaffiot

Nous intervenons au collège Félix Gaffiot de Quingey, les mardis et vendredis pendant la pause méridienne afin de proposer des temps d'animation aux élèves.

Le mardi, de 12h30 à 13h45, nous organisons un « club jeux de société » accessible à tous les élèves (dans la limite des places disponibles dans la salle). Il permet de travailler à l'inclusion de la Classe EXternalisée (CLEX) de l'Institut Médico Educatif (IME) de Montfort, implantée dans l'établissement, dont les élèves participent activement au club !

Le vendredi de 13h à 13h45, l'atelier « United Schools » fonctionne depuis le mois de mars 2021 avec une dizaine d'élèves scolarisés en quatrième cette année. Cet atelier est basé sur l'utilisation du réseau social éco-citoyen « United Schools », une plateforme sans frais et sécurisée qui vise à mettre en relation des jeunes apprenants des quatre coins du monde et à promouvoir l'éco-citoyenneté. On y retrouve, comme dans tout réseau social, un fil d'actualité recensant une multitude de publications sur des thèmes variés, ainsi que des propositions d'activités et challenges divers, auxquels les élèves adorent participer.

Au-delà de l'intérêt ludique et pédagogique de ces activités pour les jeunes, intervenir au collège permet d'établir le lien avec un grand nombre d'ados de la CCLL, et de faire connaître le secteur ados ; tout en renforçant la collaboration entre l'éducation nationale et les Francas.

### c. Les soirées et mercredis après-midi

Des soirées ados sont régulièrement organisées les vendredis de 18h à 22h (en moyenne). Ces soirées thématiques permettent de garder le lien avec les ados entre deux périodes de vacances. Ce sont pour les jeunes des moments d'échange et de partage privilégiés, dans un autre cadre que celui de la famille ou du collège.

Au même titre que les soirées, nous organisons régulièrement des « mercredis prépa'projet », généralement de 14h à 17h. Ces temps d'accueil ont vocation à envisager, discuter et préparer avec les jeunes les projets à venir. Le but est de les impliquer un maximum dans la démarche de projet, de sorte à ce qu'ils en soient les instigateurs, les porteurs et les bénéficiaires.

## VI. Les règles de vie

Pour le confort de tous et dans le respect des objectifs que nous nous fixons pour l'accueil des jeunes, nous avons établi un ensemble de règles de vie « incontournables ». En cas de non-respect de ces règles, les animateurs et la directrice se réservent le droit de sanctionner le jeune de manière immédiate (la sanction sera toujours réfléchie en équipe, proportionnelle à l'erreur commise et éducative), de convoquer la famille, voire d'exclure le jeune en cas de récidive ou de grave manquement aux règles énoncées ci-après :

- **Aucune forme de violence physique ou verbale ne sera tolérée** au secteur ados. En cas de besoin, si on n'arrive pas à résoudre une situation de conflit par soi-même en communiquant, l'équipe d'animation est là pour aider !
- **Chacun se doit d'être respectueux et poli** envers les autres jeunes, l'équipe d'animation, toute personne qu'on est amené à côtoyer dans le cadre des activités, et lui-même !
- **Le matériel et les locaux utilisés doivent également être respectés** et rendus dans l'état dans lequel ils ont été trouvés. **Aucune détérioration volontaire ne sera tolérée.** Si tel était le cas, il sera demandé au jeune de nettoyer, réparer ou rembourser les dommages commis.
- **La consommation de cigarette (y compris électronique), d'alcool, de pornographie et produits stupéfiants est formellement interdite.**
- **Il est interdit d'apporter au secteur ados ou de faire usage d'objets dangereux pour la sécurité** (couteau, briquet, cutter, lame de rasoir...), sauf s'ils sont utilisés dans le cadre d'une activité et que la directrice a donné son accord préalable.
- **Il est demandé à chacun de participer à la vie collective et aux diverses tâches ménagères** (et si on s'y met tous avec le sourire, c'est beaucoup moins pénible !)

## VII. Évaluation

L'évaluation est indispensable pour prendre du recul et décider quelle direction donner aux actions menées. Tous les projets sont évalués, de manière à estimer s'ils ont permis d'atteindre les objectifs visés et dans quelle mesure.

Un bilan écrit est ainsi établi par la directrice après chaque période de vacances scolaires, ce qui permet de décrire les actions menées, dégager les points à améliorer et les actions réussies sur une période donnée. Ce bilan qualitatif et quantitatif est établi grâce à :

- Une réunion d'équipe mise en place en fin de période
- Tous les temps d'échange, formels ou non, avec les jeunes et leurs familles pour connaître le ressenti de chacun par rapport aux animations qu'ils ont vécues.
- Les critères d'évaluation quantitatifs : nombre de participation par activités, régularité des participations, analyse budgétaire etc.

# ANNEXE

Carte de la Communauté de Communes Loue-Lison (CCLL)

